

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

À une session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval tenue en date du mardi 13 mai 2008 à 19 h 30 au Centre communautaire Le Trivent conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle session sont présents messieurs les conseillers :

Sont présents Messieurs les conseillers :

Antonio Fortier, district 2
Yvon Hudon, district 3
Gilbert Thomassin, district 4
Harmel L'Écuyer, district 5
Raphaël Brassard, district 6

Est absent Monsieur le conseiller :

Jacques Bourduas, district 1

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Pierre Vallée, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussières.

Un avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal en date du 9 mai 2008 entre 15 h et 17 h.

160-08 **Ouverture de la session spéciale**

À 19 heures 30, Monsieur le maire Pierre Vallée déclare l'ouverture de la session spéciale.

161-08 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. le conseiller Antonio Fortier
Et résolu :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du règlement n° 560-08 – Règlement amendant le règlement sur le plan d'urbanisme n° 454-04
5. Levée de la session spéciale

Adoptée à l'unanimité des conseillers

162-08 **Période de questions**

Monsieur le maire Pierre Vallée invite les citoyens et citoyennes présents à poser leurs questions.

163-08 **Adoption du règlement n° 560-08 – Règlement amendant le règlement sur le plan d’urbanisme n° 454-04**

Tous déclarent avoir lu le règlement n° 560-08 et renoncent à sa lecture.

**Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard
Et résolu :**

Que soit adopté le règlement amendant le règlement sur le plan d’urbanisme n° 454-04 et portant le n° 560-08.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

164-08 **Levée de la session spéciale**

**Il est proposé, à 19 h 35, par M. le conseiller Gilbert Thomassin
Et résolu :**

De lever la session spéciale.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

PIERRE VALLÉE
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier